

ECOLE D'INFIRMIER(E) DE BLOC OPERATOIRE

53 Avenue du Général de Gaulle

BP 90402 – 97329 CAYENNE

Tél. : 05 94 28 44 35 / 06 94 23 46 65

Mail : accueil@projetproplus.fr – Site : www.projetproplus.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION CONCOURS D'INFIRMIER(E) DE BLOC OPERATOIRE

LA SÉLECTION 2023

La sélection comporte :

1°) Une épreuve d'admissibilité sur dossier

Les pièces du dossier d'admissibilité sont notées sur 20 points par un binôme d'évaluateurs composé d'un infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat ayant trois années d'expérience professionnelle ou d'un cadre infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat et d'un formateur permanent ou d'un directeur d'une école d'infirmiers de bloc opératoire.

Sont déclarés admissibles les candidats ayant obtenu **une note au moins égale à 10 sur 20.**

2°) Une épreuve d'admission consistant à un entretien à partir du dossier professionnel

L'entretien individuel d'admission est évalué par un ou plusieurs groupes du jury d'admission, composés chacun :

- d'un chirurgien ou un infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat participant à l'enseignement clinique et ayant une expérience d'au moins trois ans en temps qu'infirmier de bloc opératoire
- d'un cadre de santé infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat, formateur permanent ou directeur de l'école, ou d'un infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat titulaire d'un diplôme de niveau 7.

D'une durée de 20 minutes maximum, l'entretien d'admission est noté sur 20 points. Il comprend une présentation orale du candidat portant sur son projet professionnel (8 points), suivie d'un entretien avec le jury (12 points). Cette épreuve a pour objet :

- d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer et à ordonner ses idées pour argumenter de façon cohérente sur les éléments présentés dans le dossier d'admissibilité ;
- d'apprécier les aptitudes et la capacité du candidat à suivre la formation ;
- d'apprécier le projet professionnel du candidat et sa motivation.

Toute note inférieure à **10 sur 20** est éliminatoire. La note sur 40 des épreuves d'admission est le total des notes obtenues à l'épreuve d'admissibilité et à l'épreuve orale d'admission.

DATES DES EPREUVES DE SELECTION :

Ouverture de l'inscription :	Lundi 12 juin 2023
Date limite du dépôt du dossier	Vendredi 30 juin 2023
Communication des résultats d'admissibilité - Chaque candidat recevra un courriel individuel. - Aucun résultat ne sera donné par téléphone	Mardi 04 juillet 2023 à 12h00
Epreuve orale d'admission	Jeudi 06 juillet 2023
Communication des résultats définitifs - Chaque candidat recevra un courriel individuel. - Aucun résultat ne sera donné par téléphone.	Vendredi 07 juillet 2023 à 12h00
Entrée en formation	Lundi 02 octobre 2023 à 9h00

ORGANISME DE FORMATION

Raison Sociale : PROJET PROFESSIONNEL PLUS
Représentant légal : Marie-Annick LEMKI
Adresse : 53 Avenue du Général de Gaulle - BP 90402
Téléphone : 0594 28 44 35
N° de SIRET : 435 190 830 000 32

Type d'établissement : SARL
En qualité de : Directrice
Ville : 97329 Cayenne CEDEX
E-mail : accueil@projetproplus.fr
Code APE : 8559A

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Durée de la formation :

- 24 Mois
- 2940 heures dont :
 - 1155 heures d'enseignements théoriques
 - 1645 heures de formation en milieu professionnel (stages)
 - 140 heures de congés

Dates de la formation :

- Début de la formation : **02 / 10 / 2023**
- Fin de la formation : **11 / 07 / 2025**

Organisation de la formation :

- Horaires d'enseignement : 35 heures/ semaine.
- Rythme : en continu

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 à 12h30 13h30 à 17h30	8h30 à 12h00 13h00 à 17h30	8h00 à 15h00	8h30 à 12h30 13h30 à 17h30	8h00 à 15h00
Soit 7h	Soit 7h	Soit 7h	Soit 7h	Soit 7h

Public visé, prérequis :

- Les infirmiers diplômés d'Etat
- Les étudiants en troisième année de formation infirmière

Et par dérogation aux articles 8 à 12 peuvent être admis à suivre la formation ans la limite de cinq pour cent de la capacité d'accueil de l'école (donc pas de concours pour) :

- Les titulaires du diplôme d'Etat de sage-femme
- Les étudiants ayant validé la troisième année du deuxième cycle des études médicales
- Les titulaires d'un diplôme d'Etat d'infirmier et d'un diplôme reconnu au grade master

MOYENS PREVUS

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Documentation remise au stagiaire
- Support de cours
- Mise en situations professionnelles + travaux de simulations et d'entraînements

Moyens techniques :

- Vidéo projecteur

Moyens d'encadrement :

- Directeurs de soins, Cadre de santé, Professeur d'université, chef de service, universitaire en santé publique, économiste, ingénieur des métiers de la formation, infirmiers de bloc opératoire.

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET LA SANCTION DE LA FORMATION

• Suivi de l'exécution

- Signature de feuilles d'émargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur.
- Questionnaire de satisfaction

• Sanction

- Diplôme d'état d'Infirmier de Bloc Opératoire qui est un Master de santé de niveau VII

OBJECTIFS

La formation conduisant au Diplôme d'État d'Infirmier de Bloc Opératoire est régie par l'arrêté du 27 avril 2022 est dispensée par l'Ecole d'Infirmier de Bloc Opératoire et l'Université de Guyane.

Elle a pour objectif principal de former des infirmiers de bloc opératoire à la pointe de la technique, capables de prendre en charge n'importe quelle intervention, quel que soit la spécialité, le type de malade et la technique utilisée tout en assurant la sécurité des patients. (Validation de 120 ECTS répartis en 5 blocs de compétence)

L'IBODE exerce différentes fonctions au bloc opératoire et est responsable de la prise en charge de l'opéré au niveau :

- De la préparation du matériel pour l'intervention,
- De l'installation de l'opéré en assurant sa sécurité et son bien-être,
- Du suivi de l'intervention
- De l'assistance du chirurgien en salle, en l'instrumentant ou en pratiquant certains gestes chirurgicaux
- De la transmission des soins réalisés

Il est garant du respect de l'hygiène, de l'environnement et des personnes qui interviennent en salle d'opération et il contrôle les équipements nécessaires à l'intervention.

CONTENU DE LA FORMATION

BLOCS DE COMPETENCES	COMPETENCES
BLOC 1 Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	1 - Connaître et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique 2 - Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques
BLOC 2 Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	3 - Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne
BLOC 3 Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	4 - Organiser et coordonner les activités de soins infirmiers liées au processus péri-opératoire 5 - Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés 6 - Mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans les secteurs interventionnels et secteurs associés
BLOC 4 Information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	7 - Former et informer les professionnels et les apprenants
BLOC 5 Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques	8 - Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques 9 - Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et réglementaires

DROITS D'INSCRIPTION AU CONCOURS

- ❑ Coût de l'inscription au concours : **170,00 €**
(Cent soixante-dix euros)

- ❑ Paiement par **CB** sur place + **dossier complet**
- ❑ Paiement par **Espèces** sur place + **dossier complet**
- ❑ Paiement par **Chèque** pour envoi + **dossier complet**

Tout titre de paiement donne droit à une remise de justificatif de paiement.

Les frais d'inscription ne sont en aucun cas remboursés, même en cas de désistement, d'absence, de maladie ou d'échec au concours, d'annulation du concours en cas d'insuffisance de candidats, ...

Date limite obligatoire du dépôt du dossier :

Vendredi 30 juin 2023

**BIEN CONTRÔLER VOTRE DOSSIER AVANT DE NOUS LE TRANSMETTRE
À L'ADRESSE SUIVANTE :**

**PROJET PROFESSIONNEL PLUS
(CONCOURS D'INFIRMIER(E) DE BLOC OPERATOIRE)
BP 90402 - 97329 CAYENNE CEDEX**

FRAIS DE SCOLARITÉ

COÛT PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION :

15 000 € (quinze mille euros)

- ❑ **Pour les demandeurs d'emploi** : Se rapprocher de Pole Emploi et consulter votre compte CPF.
- ❑ **Pour les candidats salariés ou fonctionnaires** : Possibilité de prise en charge des frais pédagogiques totale ou partielle par l'employeur. Dès l'inscription au concours, informez votre employeur par écrit de votre projet professionnel de formation afin qu'il l'inscrive dans son plan de développement des compétences.
Pour les salariés, dans le cas d'une prise en charge partielle, le CPF pourra être mobilisé.
- ❑ Si le candidat ne bénéficie d'aucun financement ou d'un financement partiel, il peut bénéficier d'un échéancier. **Le coût pédagogique doit être réglé en totalité avant la fin de la formation (un chèque de caution sera demandé).**

Toute présentation au jury de Certification du diplôme d'État est conditionnée par l'acquittement total des frais pédagogiques.

PIECES A FOURNIR

POUR LE DOSSIER D'ADMISSIBILITE DU CONCOURS

POUR LE DOSSIER D'ADMISSIBILITE:

- ☐ La fiche d'inscription dûment renseignée, datée et signée
- ☐ 1 Photo d'identité récente (*à coller dans le cadre sur la fiche d'inscription page 11*)
- ☐ 1 copie d'une pièce d'identité (recto/verso) en cours de validité
- ☐ 1 demande écrite de participation aux épreuves de sélection
- ☐ 1 lettre d'engagement du candidat de s'acquitter des frais de scolarité
- ☐ 1 curriculum vitae
- ☐ 1 copie de vos titres, diplômes ou certificats (Le N° ADELI/RPPS de votre diplôme d'Etat d'infirmier doit figurer dans le dossier)
- ☐ Pour les étudiants en soins infirmiers, les résultats de la commission d'attribution des crédits du semestre 5, et pour les infirmiers mentionnant un exercice salarié ou libéral
- ☐ L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 (AFGSU 2) en cours de validité
- ☐ 1 certificat médical de vaccination conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France
- ☐ 1 dossier exposant le projet professionnel (Explication page 10)

POUR LE DOSSIER PROJET PROFESSIONNEL:

A partir de l'analyse des acquis issus de vos formations, de vos expériences personnelles, associatives, professionnelles, de votre éventuel parcours universitaire ou toutes autres expériences indiquées notamment dans votre CV, ainsi que vos motivations à suivre la formation IBODE, concevez votre projet professionnel.

Ce support nécessite un questionnement tant au niveau personnel que professionnel, vos attentes, vos compétences, votre expérience et vos objectifs professionnels.

Vous rédigerez une synthèse de votre conception de l'exercice infirmier en bloc opératoire.

Attendus de la formation en référence à l'annexe IV de l'arrêté du 27 avril 2022 :

- Un curriculum vitae, précisant le déroulement de carrière, les formations et diplômes ;
- L'analyse du parcours ;
- La projection dans la formation IBODE ;
- Les attentes par rapport à la formation.

Le projet professionnel doit être dactylographié. Il comporte 6 pages rédigées maximum (hors page de garde, sommaire et annexes) dont :

- Un curriculum vitae de 2 pages recto maximum ou 1 page recto/verso
- Un projet professionnel de 4 pages recto maximum ou 2 pages recto/verso.

Les Consignes rédactionnelles :

- Vous utiliserez une police Arial noire, taille 12, interligne 1-1.5, marge 2.5 cm environ
- Numérotez les bas de pages
- Notes de bas de pages possibles.

Le dossier doit être relié et adressé en double exemplaire lors de l'inscription

« INFIRMIER(E) DE BLOC OPERATOIRE »

Date de début : **02/10/2023**

Date de fin : **11/07/2025**

Durée de la formation : **2940 Heures**

Coller la photo

☐ Mme ☐ M.

Nom de famille :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Né(e) le : Lieu :

Nationalité :

Portable :

N° de pièce d'identité :

Date de validité :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :@.....

Diplôme le plus élevé : Année d'obtention :

N° de sécurité sociale :

Personne à contacter en cas d'urgence : Tél :

Organisme financeur :

Votre situation : Salarié : ☐ Agent public ☐ Demandeur d'emploi ☐ RSA ☐

Situation personnelle : Célibataire ☐ Marié (e) ☐ Autre :

Porteur de handicap : Oui Non

Si oui, un entretien individuel sera fixé avec le directeur de la formation pour organiser les conditions d'accueil et de suivi de la formation.

Lu et approuvé

Signature / Date

DERNIER DIPLOME OBTENU ET DATE

DIPLOME PROFESSIONNEL INITIAL ET DATES D'OBTENTION

Intitulé du diplôme professionnel initial obtenu	Date d'obtention (Mois et année)	Lieu (Préciser l'institut et son implantation)

AUTRES DIPLÔMES PROFESSIONNELS (spécialités) :

Intitulé du diplôme	Date d'obtention (Mois et année)	Institut (université, grande école) et implantation

SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE :

Poste occupé	Date d'embauche	Nom de l'employeur	Adresse de l'employeur	Contact mail

RELEVÉ DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

NOM ET PRÉNOM DU CANDIDAT

DATES	POSTE OCCUPÉ	DURÉE (équivalent temps plein soit 100% de travail effectif)	ÉTABLISSEMENT	DISCIPLINES

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

PRATIQUE DE LA MICRO-INFORMATIQUE :

- ☐ OUI
☐ NON

Si oui, précisez votre niveau et le type de logiciels utilisés :

Pratique de WORD : OUI ☐ NON ☐

Évaluation sur l'échelle de votre niveau : (entourer le niveau correspondant)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

Pratique d'EXCEL : OUI ☐ NON ☐

Évaluation sur l'échelle de votre niveau : (entourer le niveau correspondant)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

Pratique de POWER POINT : OUI ☐ NON ☐

Évaluation sur l'échelle de votre niveau : (entourer le niveau correspondant)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

J'ai pris connaissance de la loi informatique et libertés.

J'autorise l'I.F.C.S. de Projet Professionnel Plus de Guyane à mémoriser les données administratives me concernant dans le strict cadre de la gestion de la sélection et éventuellement du cursus de la formation IBODE.

Je souhaite que mon nom apparaisse lors de la publication des résultats (Affichage et internet)

OUI ☐ NON ☐

DATE :

SIGNATURE OBLIGATOIRE

AUTORISATION DE DIFFUSION SUR INTERNET

OBJET :

Autorisation de diffusion des résultats du concours 2023, sur le site internet du Centre de Formation de Projet Professionnel Plus (PPPlus).

Je soussigné(e),

☐ Monsieur

☐ Madame

Nom : Prénom :

Candidat(e) au concours d'entrée en Ecole d'Infirmier(e) de Bloc Opératoire session 2023, promotion 2023-2025,

☐ Autorise

☐ N'autorise pas

Le Centre de Formation PPPlus, à publier mes résultats du concours d'entrée en Ecole d'Infirmier() de Bloc Opératoire sur leur site internet.

Rappel :

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données, qui vous concernent (Art. 34, de la loi Informatique et libertés du 6 Janvier 1978).

Pour exercer ce droit, s'adresser à la Direction de PPPlus.

Signature

Tout titre de paiement donne droit à une remise de justificatif de paiement.

**Les frais d'inscription ne sont en aucun cas remboursés, même en cas de désistement,
D'absence, de maladie ou d'échec au concours, etc.**

Possibilités de facilités de paiement

Toutefois, la formation doit-être réglée en tout ou partie dès le début de la formation.

Au cas contraire, le dossier d'inscription se verra refuser.

Contenu du dossier à apporter

**Fiche d'inscription + pièce à fournir + Frais d'inscription+ règlements + Chèque de caution du
montant total de la formation.**

***Bien contrôler votre dossier avant de nous le déposer
Tout dossier d'inscription incomplet se verra refusé.***